Revitalisation du centre-ville p. 3

Loi C-10: sécurité ou criminalisation? p. 4

Coupe universitaire d'improvisation p. 7

Spectacles à venir: art s et théâtre p. 2

Résultats des élections de l'AEF p. 11



Volume 25 numéro 5

Le mouvement KONY 2012

Activisme mal fondé et pauvrement dirigé

Claude Blouin
ca_blouin@laurentienne.ca

« they respond to spectacles, something huge, big, flashy »

Si vous avez un compte Facebook, ou si vous étiez moyennement conscient durant les dernières semaines, vous êtes certainement au courant du mouvement KONY 2012 qui semble être la nouvelle crise qui suit le mouvement Stop SOPA. Pour ceux qui n'ont pas encore entendu, KONY 2012 est un mouvement mis en place par Invisible Children dont leur mission semble être à aider l'Ouganda pour mettre fin au règne de Joseph Kony en le capturant et le trainer en justice pour ces divers crimes: entre autres, kidnapper des enfants et les forcer à tuer leurs parents. Un projet ambitieux, mais est-ce qu'il est bien réfléchi?

Le clip présente Kony comme une menace courante pour l'Ouganda en décrivant les actes criminels qu'il a commis. Par contre, il y a très peu d'accent sur l'état présent de Kony. En vérité, selon les rapports, Kony et le LRA se sont enfuis dans les forêts du Congo grâce aux forces militaires de l'Ouganda... en 2005! Ceci est un peu décevant: comment ose-t-on fonder une organisation pour protéger un pays contre une menace, et demander des fonds lorsque la menace en question n'est plus un problème courant? Par modestie, je suis tenté de ne pas porter de jugement négatif sur Invisible Children, mais avec le message véhiculé par le vidéo KONY 2012, on est en train de me mentir…

C'est vrai que ce n'est pas hors de l'ordinaire qu'on ait l'idée que nous sommes les seuls avec la capacité d'aider les pays africains. Après tout, on le voit tous les jours dans les annonces télévisées. Invisible Children réussit d'évoquer l'idée erronée que les Africains sont incapables de résoudre leurs propres problèmes avec subtilité. En vérité, on se sent très coupable, surtout lorsqu'on nous présente le personnage de Jacob qui est complètement démoralisé par la situation et constate qu'il préfère mourir que de se faire capturé par les forces du LRA. Mais cette subtilité et cette culpabilité sont juxtaposées avec l'idée des cowboys activistes qui viennent à la rescousse armée de leurs pancartes « KONY 2012 » et leurs statues Facebook. Ouais, cela sera efficace pour mettre fin à un tyran?! Effectivement, il est très facile de sentir confiant dans une cause lorsque l'ennemi s'agit tout simplement d'un épouvantail.

Ce qui est plus marquant c'est la distribution des dons d'Invisible Children. Oui, c'est une triste réalité que plusieurs organisations ne donnent pas le cent pour cent de chaque don à sa cause propre, mais cela n'est pas sans raison. Comme toute entreprise, ils ont besoin de payer leur hypothèque et le salaire de leurs employés. Pourtant, il n'y a qu'environ trente pour cent des dons que reçoit Invisible Children qui va directement à l'Ouganda! La cause? Le coût du montage du film KONY 2012, qui, selon le rapport financier d'Invisible Children pour l'année fiscale de 2011, s'élève à plus de sept cent cinquante mille dollars. Mais soyons optimistes: au moins, Invisible Children n'avait pas à faire des dépenses pour la publicité du film. Elle a été capable de se prodiguer avec l'aide des activistes sociales qui avancent la cause de KONY 2012, mais ceci fonctionne seulement si quelqu'un d'autre est capable de prendre la relève.



Les affiches de l'organisation « Invisible Children » sont déjà apparues sur les murs de l'Université Laurentienne.

Il faut prendre en note que les intentions d'Invisible Children ne sont pas mises en question, mais il est clair qu'il y a de la mauvaise information qui circule au sujet de l'état de l'Ouganda. Pour clarifier, je ne cherche pas à changer l'opinion des gens qui veulent aider à l'Ouganda où qui sont à la poursuite visant à amener Joseph Kony en justice. Je suggère simplement que le monde arrête de se lancer dans les affaires politiques sans avoir fait de recherche sur ce sujet. Mais certainement, je suggère de trouver un organisme plus fiable qu'Invisible Children. La seule qualité que je peux reconnaître chez Invisible Children est sa capacité à motiver son auditoire à agir, en raison de la présentation de son message. Ceci est clairement illustré par la différence entre la réception du court film KONY 2012, et celui du Invisible Children Global Night Commute Musical. En toute honnêteté, aurait-on été si motivés au sujet de Kony si ce dernier spectacle nous avait été présenté au lieu?

L'Université Laurentienne, une vraie université bilingue?

L'Orignal déchaîné, constitué en personne morale le 23 octobre 2006, est le journal étudiant en français de l'Université Laurentienne. Il est le véhicule de l'opinion et de la créativité de tous ceux et celles qui veulent s'adresser à la communauté laurentienne en français.

L'Orignal déchaîné tire 1 000 copies par numéro. Il est monté à l'aide de logiciels Adobe CS5 et est imprimé chez Journal Printing. Il est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laurentienne, à divers points de distribution en ville, ainsi qu'à un nombre croissant d'abonné(e)s.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement ainsi que tout exemplaire non distribué doivent se faire envoyer à l'adresse ci-dessous.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires et suggestions en utilisant les coordonnées inclues à droite.

Afin de vous abonner au journal, vous pouvez aussi nous contacter en utilisant ces coordonnées.

304 Centre étudiant
Université Laurentienne
Sudbury ON P3E 2C6
Téléphone :
(705) 675-4813
Télécopieur :
(705) 675-4876
Courriel :
lorignal@laurentienne.ca

Janik Guy
jc_guy@laurentienne.ca

Depuis le début de l'année scolaire 2011-2012, l'Université Laurentienne a entrepris les démarches nécessaires en vertu de la Loi 8 en Ontario. La désignation de la Loi sur les services en français va assurer la protection des programmes et des services en français à l'Université Laurentienne. Par contre, le dossier qui a beaucoup d'importance pour les élèves et les professeurs francophones a peu progressé depuis le mois de décembre.

À L'Université Laurentienne, les professeurs essayent d'accélérer le processus. Le directeur du département de Droit et Justice, Michel Giroux affirme : « La désignation nous fournirait une sorte de bouclier. C'est-à-dire que l'Université Laurentienne et la province de l'Ontario, s'engagent à maintenir le financement et la qualité de ces programmes, tel qu'ils existent au moment de la désignation ». Depuis septembre 2011, un groupe de professeurs a préparé un dossier de demande de la désignation sous la Loi 8. Au mois de décembre, ils ont passé le projet au vote dans l'espoir que la désignation en vertu de la Loi 8 va protéger les programmes et services en français de l'institution. Les professeurs de l'Université Laurentienne ont voté unanimement en faveur de la demande de désignation en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario.

En attendant l'annonce du résultat de la demande, les étudiantes et les étudiants francophones se concentrent sur la compréhension du dossier ainsi que sur les démarches du processus de transition. Le 6 décembre, afin de s'informer davantage, ils ont eu l'occasion d'assister à une présentation du professeur Michel Giroux et de Richard Théoret, un étudiant au doctorat, au sujet de la désignation sous la Loi 8 de l'Université Laurentienne. Mélanie Durette, vice-présidente politique de l'Association des étudiantes et étudiants francophones (AEF) de l'Université Laurentienne affirme: « Je pense que c'est une bonne chose en général pour l'enseignement postsecondaire en français en Ontario. C'est une base qui aiderait vraiment à la défense de la qualité des programmes et qui rendrait la vie francophone ici plus agréable ». Cependant, même si la demande de la désignation est un long processus, c'est avec ces petits pas que l'Université Laurentienne va faire une grande différence dans l'offre de services en français.

Une rencontre est prévue entre le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, et le recteur de l'Université Laurentienne, Dominic Giroux, ce qui devrait accélérer le processus. Ce dossier présente toutefois plusieurs détails à déterminer puisqu'il n'entraîne pas seulement que des responsabilités économiques. L'Université Laurentienne est ouverte à une désignation partielle sous la Loi 8 qui fait place à une plus grande marge de manœuvre.

La Laurentienne attend que la décision soit prise d'ici le mois de juin. Une décision qui va sans doute avoir un impact sur l'avenir de la francophonie en Ontario.

Photo: Camille Tremblay Beaulieu



La revitalisation du centre-ville

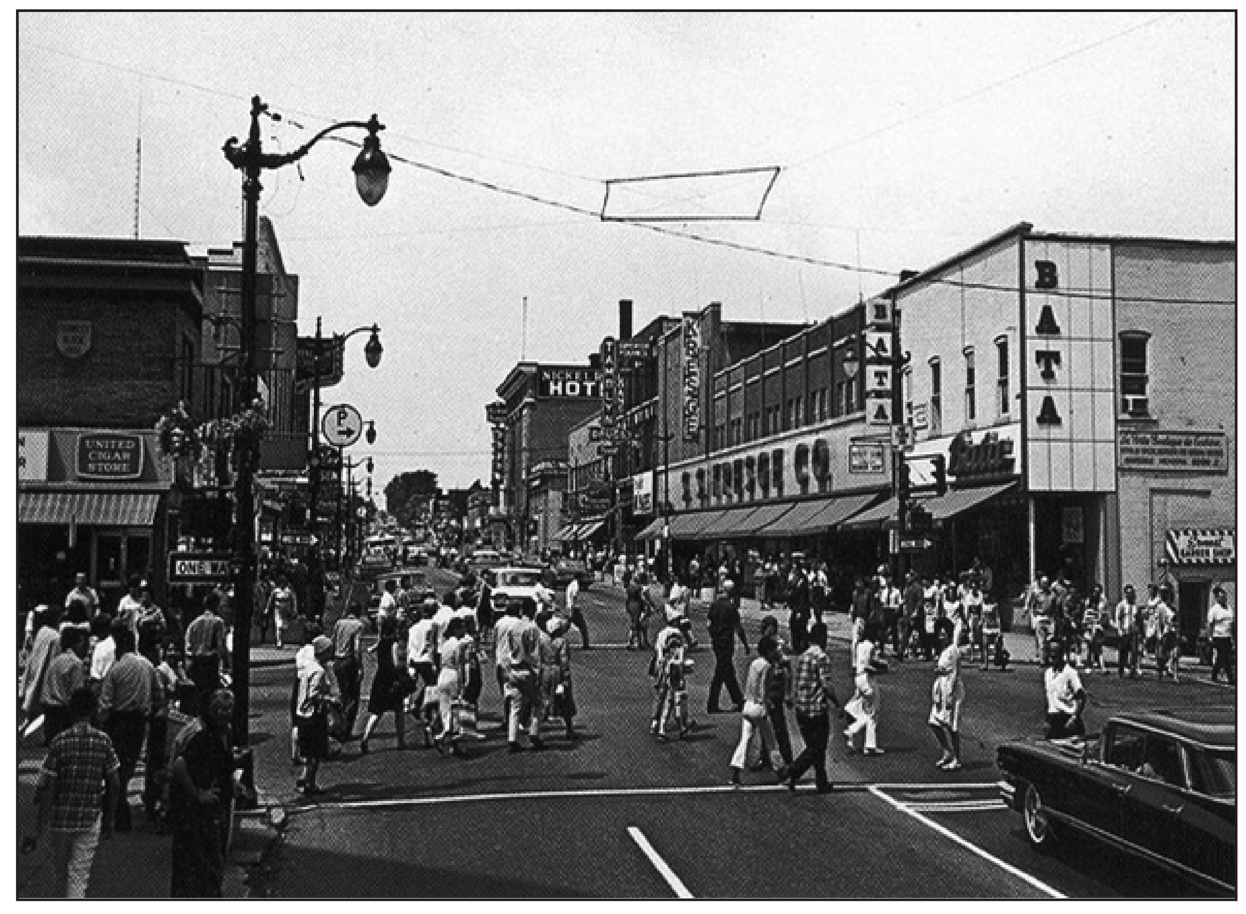
Josée Repele
jrepele@laurentienne.ca

La Ville du Grand Sudbury et ses résidants ont fait des efforts concertés au cours des dernières années dans le but de revitaliser le centre-ville de Sudbury et de créer une ambiance qui attire les citoyens dans les entreprises locales et les endroits publics de façon régulière. Avec l'ouverture de l'École de médecine du Nord de l'Ontario, du centre hospitalier universitaire Horizon Santé-Nord, des plans afin de mettre en place une École d'architecture tout en gardant en tête nos trois institutions postsecondaires existantes (soit le Collège Boréal, le Collège Cambrian et l'Université Laurentienne), il semblerait approprié de mettre en place des services et commerces destinés à une population étudiante grandissante.

Les étudiants profitent déjà du YMCA, des bars et restaurants situés au centre-ville. Selon Rob Gregorini, propriétaire du restaurant « Respect is Burning », l'établissement de son commerce au centre-ville, il y a dix ans, appuyait les plans de revitalisation de la Ville, une vision qu'il partageait. « Je suis très satisfait des récentes réalisations et j'ai confiance que d'autres commerces se joindront au centre-ville. » Selon M. Gregorini, les étudiants postsecondaires représentent 10% de sa clientèle régulière et il prévoit que les rénovations prévues dans son établissement en 2012 attireront un plus grand nombre de jeunes. On compte parmi les autres choix de restaurateurs : « Simons », « The Hour Glass », la « Boulangerie du Village » et « La Fromagerie Elgin ».

Ashley Burton, propriétaire du studio de danse et de conditionnement, Arts North, est du même avis. Ses services de conditionnement physique et de développement artistique visent aussi les étudiants et les professionnels de la communauté. Comme M. Gregorini, elle partage la même vision de ramener de la vie au centre-ville. « J'ai choisi d'établir mon studio au centre-ville non seulement à cause de l'emplacement central, mais aussi pour contribuer aux options santé de la région. » En effet, deux studios de yoga ont aussi ouvert leurs portes au cours des dernières années au centre-ville et font fureur auprès des étudiants et des jeunes depuis leur ouverture.

Il va sans dire que les étudiants de la ville du Grand Sudbury ont une plus grande variété de choix aujourd'hui qu'autrefois. Nous devons applaudir les efforts de nos leaders municipaux et des propriétaires de commerces. Ceci dit, nous avons tout de même du chemin à faire. Si nous voulons continuer à attirer la population étudiante au centre-ville, j'imagine un café-terrasse, des spectacles de musiciens locaux, de nouvelles boutiques et des bars ou pubs divertissants. Comme le dit clairement Rob Gregorini : « Sudbury a le potentiel de recréer une ambiance accueillante et sociable pour que non seulement les étudiants, mais que tous les citoyens puissent en profiter ».



Le centre-ville de Sudbury des années 60. Un endroit de rencontre et de commerce animé. Pourquoi ne pas viser une version moderne de ce même concept?

L'arrivée des nids-de-poule

Thomas Restoule
tj_restoule@laurentienne.ca

Nous voici, vers la fin de l'hiver. La température commence à se réchauffer, la neige fond et les nids-de-poules « potholes » font leur sinistre apparition. Si vous conduisez, vous avez surement remarqué que les conditions routières sont de plus en plus difficiles ces jours-ci à Sudbury. Les températures que nous avons dans le Nord de l'Ontario sont propices à la formation des nids-de-poule.

Selon Foundlocaly.com, la ville se retrouve au « 46˚37' latitudes Nord et 80˚48' longitudes Ouest » ce qui la place parmi les villes les plus froides au Canada. Sudbury a un climat continental humide, avec une température moyenne de -13 °C en janvier et 19 °C en juillet. Aussi, la ville reçoit plus de 861 mm de précipitations annuellement.

Les nids-de-poule sont plutôt retrouvés sur les chemins ou la circulation des automobiles est très fréquente. D'après CAA, en 2004, « 4 rues dans la ville de Sudbury sont parmi les plus mauvais de la province. La rue Paris se retrouve en deuxième place sur cette liste provinciale qui compte aussi les rues LaSalle, Regent et la Notre-Dame.

La ville du Grand Sudbury n'est pas seulement reconnue pour son grand dépôt de nickel, mais aussi pour ces grandes crevasses qui défigurent le paysage. On dirait que la ville a été l'objet d'une pluie de météorites…

Les nids-de-poule sont dus à la grande fréquence des automobiles sur le même chemin. La pression de ces voitures entraîne des fissures dans le chemin. Ensuite, les précipitations pénètrent dans ces fissures. Lorsque la température baisse, cette eau gèle et agrandit les fêlures. En fin, lorsque les automobiles repassent sur ces fêlures, la route se détériore encore plus.

Maintenant, il serait question de mettre la pression sur la ville pour qu'elle nous débarrasse de ces traces laissées par ces« météorites ».

Photo: Camille Tremblay Beaulieu



Les barrages policiers et les réseaux sociaux

Joshua Dandurand
jx_dandurand@laurentienne.ca

Avec la technologie d'aujourd'hui, c'est très facile d'acquérir l'information qui nous entoure. Avec les comptes «Twitter», «Facebook», «Google+», entre autres, l'information se propage très facilement. Quelque chose comme un barrage policier peut maintenant se retrouver sur n'importe quel réseau social et indiquer aux gens de ne pas passer par un certain endroit s'ils ont consommé de l'alcool. Il n'y a aucun règlement à ce sujet, mais l'option existe pour une personne en état d'ébriété de continuer à boire et conduire.

«Il n'y a aucun règlement par rapport à ce sujet et ce n'est pas illégal, mais ça défait le but du programme RIDE. Les gens ne sont pas censés savoir qu'il y a un barrage et le but est de diminuer le montant de gens qui consomment et qui conduisent. «C'est plutôt frustrant», a dit l'agent Scott Mills du Service de police du Grand Sudbury. Le programme RIDE existe depuis 1977 et il permet à la police de faire des vérifications ponctuelles pour assurer qu'aucune personne ne puisse conduire en état d'ébriété. Mais cela devient de plus en plus facile pour les gens qui consomment de l'alcool de prendre un chemin alternatif, car l'information est souvent indiquée sur «Twitter» ou même «Facebook».

«La raison pour laquelle ce n'est pas illégal est très simple; tous les gens qui reçoivent un avertissement sur un réseau social ne font rien de mal, car ce n'est pas de leur faute s'ils reçoivent ce message», explique l'agent Scott Mills. «En ce qui concerne les gens qui envoient le ces messages, il y en a parmi eux qui veulent seulement indiquer que passer par une autre route serait plus facile ou bien plus vite pour se retrouver à la maison après une journée de travail ou pour n'importe autre quelle raison.» Pour prévenir que les gens s'assoient devant le volant après avoir consommé de l'alcool et pensent qu'ils ne vont pas se faire identifier, les policiers vont essayer de changer d'endroit plus fréquemment et plus souvent dans une soirée avant que les gens puissent avoir accès à cette information. Ils savent qu'il y a un défi qui les attend avec la technologie qui se développe et ils vont prendre toutes les mesures pour arrêter ceux qui sont intoxiqués sur la route.

La loi C-10 : une loi pour criminaliser les rues et les communautés?

Rebecca Salazar
rx_salazar@laurentienne.ca

Le lundi, 12 mars, le gouvernement conservateur a remporté le vote pour passer la loi C-10, avec 154 sièges pour et 129 contre. Surnommée « La loi sur la sécurité des rues et des communautés », celle-ci est l'amalgame de neuf projets de loi du parti conservateur qui avaient déjà échoué avant que les dernières élections donnent au parti le statut majoritaire à la Chambre des communes. Dès son introduction au parlement sous sa forme omnibus, ce projet a été sujet de controverse, et demeure ainsi même après le vote final.

Le jour après le vote, Rosanna Langer, professeure au département de Droit et justice de l'Université Laurentienne, a ouvert au public son cours JURI 3216, qui traite la loi criminelle, pour présenter sur les implications de cette nouvelle loi.

Langer a commencé en décrivant les grands changements que comporte la loi : l'imposition de sentences carcérales minimums sur plusieurs offenses, l'élimination des sentences conditionnelles (en résidence surveillée), et une nouvelle restriction sur l'octroi de permis de travail aux candidats internationaux. Ensuite, elle a présenté de nombreuses perspectives critiques sur la loi, citant des anciens juges et parquetiers canadiens et américains, des journalistes de l'Université de la Colombie-Britannique et du New York Times, des politiciens internationaux, et autres.

Elle-même, Langer n'est pas convaincue du titre de la loi. « Il est trop probable que ça va créer une nouvelle menace à la sécurité publique, explique-t-elle. En entreposant les contrevenants dans des prisons dangereuses et déjà surpeuplées, et en augmentant leur sens d'aliénation de la société. Certains critiques estiment que le fait de cibler les producteurs du cannabis de petite échelle, ça ne fait qu'ouvrir le marché aux grands producteurs plus dangereux, aux groupes criminels. »

Le durcissement des lois contre la drogue n'est qu'un indice de l'étendue de la loi. Langer explique qu'il existait déjà au Canada quarante lois avec des sentences minimums. Avec la loi C-10, plusieurs de ces sentences se voient doublées, et d'autres crimes auront aussi une nouvelle sentence minimum : par exemple, une personne jugée coupable d'avoir dans sa possession six ou plus plantes de cannabis recevra une sentence carcérale de 6 à 9 mois au minimum, sans que le juge puisse intervenir pour réduire cette sentence, quel importe les circonstances. Ce qui, évidemment, est contesté par les médias ainsi que par les juges et d'autres membres de la profession judiciaire; comme le dit Langer, on subordonne le pouvoir du juge, et on lui enlève le droit d'avoir quelque parole dans la décision.

De plus, la loi élimine l'option des sentences conditionnelles : le « house arrest ». Les juges n'auront pas l'option d'accorder ce type de sentence, qui était populaire par exemple dans les cas où la santé du détenu serait mise en danger par une sentence en prison, ou dans le cas des jeunes contrevenants. Un problème ici découle du fait qu'il coûte beaucoup plus au système d'incarcérer une personne pour une année que de la garder dans une résidence surveillée. Langer indique que l'Officier budgétaire du parlement, Kevin Page, a déjà calculé qu'uniquement en abolissant les sentences conditionnelles, la loi C-10 coûtera plus de 145 millions de dollars au gouvernement.

Langer s'inquiète aussi sur les sentences minimums qu'on impose spécifiquement aux offenses commises par les jeunes. Sans recours aux sentences conditionnelles, ni à d'autres options que l'emprisonnement, les juges devront condamner à la prison beaucoup plus de jeunes contrevenants. « C'est une approche très punitive aux cas des jeunes contrevenants. On aura des jeunes de quatorze ans en prison avec des sentences d'adultes. On enseigne à ces jeunes qu'ils sont accusables par nature, coupables par leur nature. On enseigne qu'ils méritent d'être punis et que ce ne sont pas leurs actions qui sont criminelles, mais qu'eux-mêmes sont criminels. »

Prenant en compte que les prisons canadiennes sont déjà surpeuplées, ces nouvelles conventions demanderont la construction de nouvelles prisons pour accommoder le nouvel influx de détenus. Madeleine Meilleur, Ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, a calculé que la construction d'une seule nouvelle prison en Ontario coûterait 900 millions de dollars en plus de 60 millions par année pour se maintenir en opération. Langer raconte que la majorité des provinces contestent depuis longtemps la loi C-10 à cause de ce coût— la majorité des provinces n'ont pas ces fonds à leur disposition. La province du Québec en particulier s'y est opposé, et dans les dernières semaines a annoncé qu'elle refusait d'implémenter la nouvelle loi. Comme Langer le résume, la loi est « très extensive, et très chère. »

Une autre clause de la loi qui inquiète le public et les médias est une convention qui donnerait le droit aux agents de la frontière de refuser un permis de travail à un étranger si cet emploi le mettait au risque « de subir un traitement dégradant ou attentatoire à la dignité humaine ». Bien que la loi donne comme exemple le risque d'être exploité sexuellement, elle ne spécifie jamais à quels emplois on peut appliquer ce jugement, ou même comment ce jugement sera justifié. Langer vois, ceci comme un moyen caché de limiter l'influx d'immigrants au Canada; par cette logique, on pourra refuser un permis de travail en ne donnant aucune justification autre que la possibilité que la personne soit humiliée dans ce milieu de travail.

Depuis quelques années, les taux de criminalité au Canada diminuent. De 2009 à 2010, le taux de criminalité, incluant les offenses de circulation, a diminué de 4%. La question principale qu'il faut donc se poser, propose Langer, est pourquoi le gouvernement voudrait mettre en priorité une loi pour lutter cette criminalité en déclin. Selon elle, cette loi est une imposition idéologique, et le gouvernement conservateur impose par force de la loi ses valeurs morales sur le public canadien. Elle souligne que « la majorité des recommandations faites par des comités parlementaires qui suggéraient des modifications au projet de loi ont été refusées par le gouvernement. Ce gouvernement étouffe activement toute opposition à cette loi. »

Langer n'est pas la seule à s'opposer aux principes de la loi C-10. En novembre, l'Association du barreau canadien a rédigé un texte s'y opposant. En guise de conclusion, voici un extrait de ce texte :

« Le projet de loi C-10 engendrera de nouvelles prisons, imposera des peines d'emprisonnement pour des infractions mineures et non-violentes, justifiera le mauvais traitement des détenus et compliquera la réinsertion sociale des délinquants. Le Texas et la Californie, entre autres, ont déjà emprunté cette voie avant de changer de cap en constatant qu'elle coûtait trop cher au contribuable et détériorait leur système de justice. Le Canada est sur le point de répéter leur erreur. »

Pour consulter le texte complet de la loi C-10 :

http://www.parl.gc.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?Mode=1&billId=5120829&Language=F

Pour consulter le texte entier rédigé par l'Association du barreau canadien :

http://www.cba.org/cba/blastemail/pdf/10_reasons_to_oppose_fr.pdf

Pour des statistiques sur les taux de criminalité au Canada :

http://www.cbc.ca/news/interactives/crime-canada/

Parlons, néo-franco-ontariens !

Par : Roxanne Langemann
rx_bouchard@laurentienne.ca

Saviez-vous que 40% des Franco-ontariens ne sont pas nés en Ontario et que 22% de ces nouveaux arrivants, ou néo-Franco-ontariens sont arrivés entre 2001 et 2006 ? La population francophone augmente et la culture se diversifie.

Plusieurs organismes offrent des services afin de faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants.

Etablissement.org, par exemple, offre un « guide à la culture franco-ontarienne ». Le site comprend des liens vers diverses associations francophones telles que l'Association canadienne-française de l'Ontario et souligne que les centres de santé communautaires, entre autres, offrent des services d'accueil afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivés. D'autres informations incluent les événements culturels qui se passent dans l'Ontario français et touchent la musique, le théâtre, les écrivains, etc.

Selon le blogue de l'Éducation en langue française en Ontario (www.elfontario.ca), plusieurs néo-Franco-ontariens ne savent pas qu'une éducation complète en langue française leur est disponible en Ontario. Cette semaine, L'ÉLF a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation visant à informer les nouveaux arrivants francophones des services qui leur sont offerts. Des étudiants en communication de la région d'Ottawa ont réalisé une vidéo mettant en vedette des jeunes « héros » de minorités visibles qui font vivre la langue française en Ontario. Cette publicité sera diffusée dans les médias sociaux.

À Sudbury, le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) accueille les néo-Franco-ontariens dans la région du Grand Sudbury depuis 10ans. L'organisme a comme mission de favoriser l'intégration dans le Grand Nord en offrant plusieurs services comme des séances d'information et de traduction, des orientations sociales et culturelles et de l'assistance en préparation d'emploi.

La culture franco-ontarienne évolue et se parsème de saveurs internationales. C'est par notre langue que nous sommes unis comme Franco-ontariens, peu importe notre pays d'origine !

McGuinty : sourd face à la voix des étudiants?

Le point de vue de la jeunesse

Thalya Fortin-Bougie
tx_fortinbougie@laurentienne.ca

Des étudiantes et étudiants à travers le Canada se sont rassemblés dans les rues pour la Journée nationale d'action sur l'éducation postsecondaire le 1er février. Appuyés par la Fédération canadienne des étudiantes et étudiantes de l'Ontario (FCÉÉ), ces derniers ont manifesté afin d'obtenir une réduction des frais de scolarité, comme l'a promis le gouvernement McGuinty.

En Ontario, aux élections de 2011, le gouvernement a été réélu pour sa promesse de réduire les frais de scolarité de 30 %. Cependant, plus du 2/3 de la population étudiante n'y a pas droit. Plus de 420 millions de dollars doivent être distribués par le gouvernement

Élisabeth Vézeau, étudiante de première année à l'Université de Toronto raconte qu'elle se sent négligée aux yeux du gouvernement : « C'est décevant, car je n'ai pas accès à assez de bourses pour financer une partie de mes études. C'est difficile de travailler à temps partiel et d'être étudiante à temps plein pour se financer soi-même. » Dit-elle d'un ton amer. Plusieurs autres étudiants partagent son opinion.

Allan Haskew, présent à la manifestation, pense que le gouvernement n'entend pas les étudiants sur les droits de scolarité puisque les frais n'ont pas cessé d'augmenter depuis les dix dernières années.

La province de l'Ontario a les plus hauts frais de scolarité au pays. Ils ont augmenté de plus de 59% au cours des 6 dernières années. Les étudiants de l'Ontario ont une dette d'environ 7 milliards de dollars qu'ils doivent rembourser aux gouvernements. C'est sans compter la valeur détenue dans les banques privées et en marge de crédit. En moyenne, la dette étudiante est de 37 000 $ en prêt privés et publics à la fin des études.


Photos: Chloé Hallée-Théoret



Réflexions: Journée de la terre

Matthew Lynch
mj_@laurentienne.ca

En regardant par sa fenêtre, on peut présentement voir ce qui reste de la neige. Elle sera bientôt partie; on commence déjà à voir du vert sous le blanc, et pas seulement des traces non plus. Pourtant, il semble que la belle couche de blanc qui disparaît, flocon par flocon, vient tout juste de nous dire bonjour, et elle nous dit maintenant au revoir. Ce n'est pas votre imagination, c'est que les hivers deviennent bel et bien plus courts. Le nord, longtemps reconnu pour sa froideur, sa neige, et son vent glaçant, perd rapidement ces choses iconiques.

Cet hiver a été parmi les plus bizarres que j'aille vécu, et cela n'est pas un bon signe. Dans ma jeunesse (et je ne suis pas exactement un vieil homme), je me souviens d'avoir vu de la neige pendant que je faisais du «Truc-ou-Traite» à l'Halloween. J'ai souvent été obligé de porter un manteau sous mon costume, pour éviter d'avoir trop froid. Maintenant, il n'est pas rare de voir des gens en pantalon court près de ce temps de l'année. Cette année, nous avons failli avoir un Noël vert, laissez faire complètement l'Halloween. Autour de cette même période, tôt dans ma vie, j'allais voir la parade du Père Noël à Sudbury. J'y portais un gilet, un manteau d'hiver, un pantalon de ski, des bottes, et une couverture pour me garder chaud. La dernière fois que j'y suis allé, il y a quelques années, j'ai porté un mince gilet de printemps, un jean et des espadrilles. J'étais parfaitement confortable. J'ai même vu des spectateurs en t-shirt et en pantalon court. Ils avaient l'air un peu hors place près des bonshommes de neige et le Père Noël dans la parade.

Si nous ne changeons pas les choses rapidement, cette scène deviendra une triste réalité de plus en plus commune. Est-ce que vous voulez que le seul temps que vous voyez un bonhomme de neige à Sudbury soit dans une parade ou dans des photographies de votre enfance?

Certains croient que ce n'est pas important de prendre soin de notre environnement. Par contre, il est important de réaliser que nous n'avons qu'une seule planète, et que, si nous n'en prenons pas soin, les choses iront mal pour les générations futures. Imaginez-vous parent, si vous ne l'êtes pas réellement: si votre enfant venait de s'acheter une maison dans laquelle il ou elle avait très hâte d'élever sa propre famille, et quelqu'un entrait dans le domicile de votre fils ou fille et le détruisait, comment vous sentiriez-vous? Fâché, peut-être? Déçu? Ceci est, essentiellement, ce que nous sommes en train de faire: ruiner la planète pour nos descendants. Ils seront ceux qui payeront le plus pour nos erreurs.

Mais ce n'est pas seulement une maison que les générations futures verront détruite par leurs ancêtres: C'est leur santé. L'air pollué, les poissons pleins de plomb... Pour continuer ma métaphore, si un étranger entrait dans la maison de votre enfant et mettait des produits chimiques toxiques dans toute la nourriture et le breuvage qui étaient présents, et que votre enfant soit empoisonné comme résultat, comment vous sentirez-vous?

Il faut que nous arrêtions de voir la Terre comme étant simplement notre propriété, et que nous commencions à la voir comme appartenant également aux générations futures.

On entend souvent parler du fait qu'il faut prendre bien soin de son corps, car nous n'en avons qu'un, et s'il est ruiné, c'est fini. Ceci est certainement vrai, par contre, trop peu de gens réalisent que c'est de même avec notre planète: Si on ne peut pas vivre ici, où pouvons-nous aller? Comme quand on parle de notre santé: il vaut mieux prévenir que guérir. Il est plus facile d'éviter de fumer des cigarettes que d'essayer de nettoyer tous les produits chimiques de nos poumons. De même, il vaut mieux réduire ou éviter de libérer des gaz à effet de serre que d'essayer de les sortir de l'atmosphère.

Le 22 avril, c'est le Jour de la Terre. Cette fête n'est peut-être pas aussi célèbre que le jour de l'An ou l'Action de grâce, mais essayons de changer ça. Ce jour de la Terre (ou n'importe quel jour, en fait), informez-vous. Il y a plein de ressources sur Internet ainsi qu'à la bibliothèque, qui donnent des exemples de gestes si simples que nous pouvons poser pour faire une différence.

Il est triste à voir que la question de l'environnement est négligée par tellement de gens. Nous sommes tous coupables à un point, mais nous, comme citoyens, avons aussi la capacité d'en faire quelque chose! Prenons action maintenant, avant qu'il ne soit trop tard!



Photo: Camille Tremblay Beaulieu

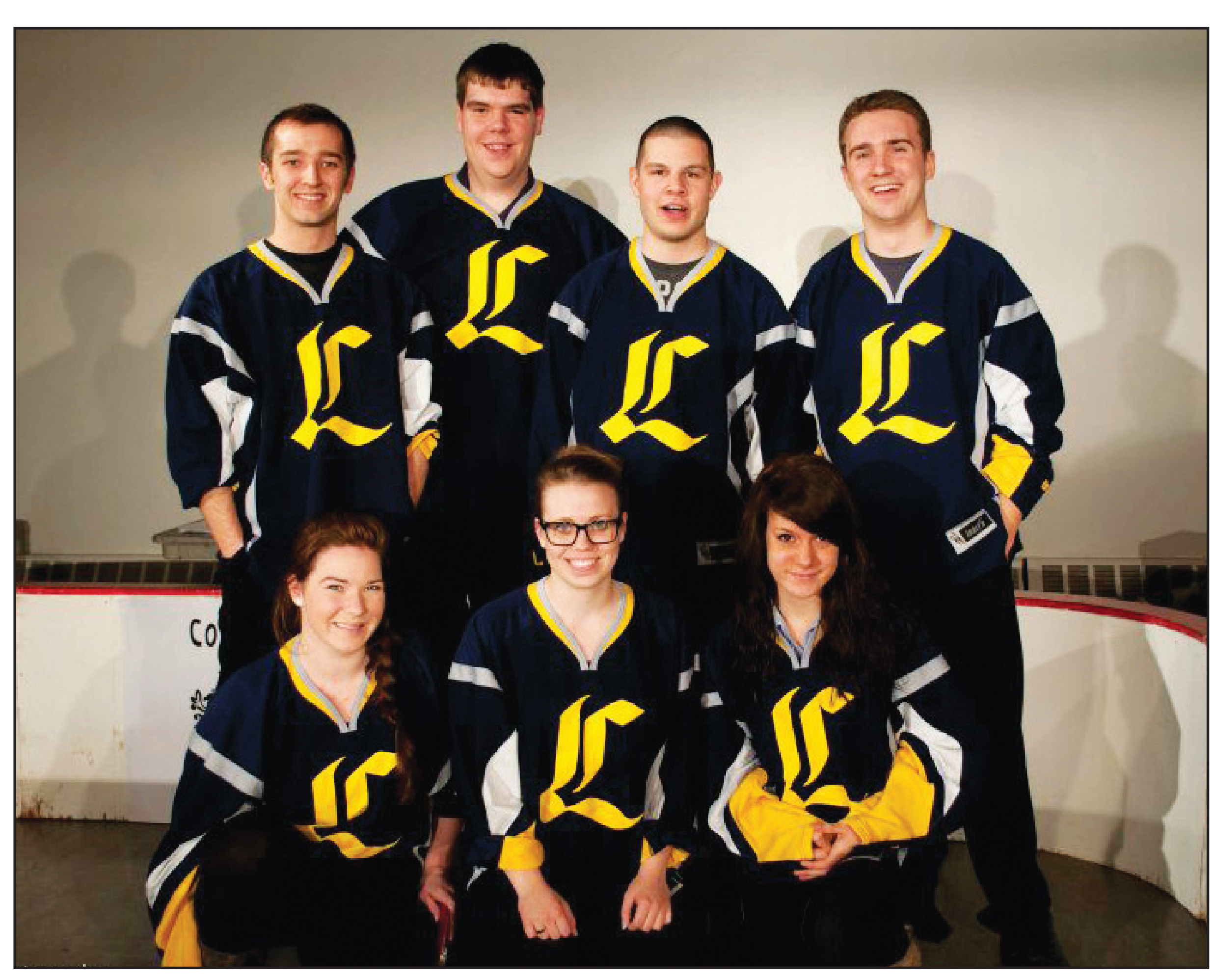
L'UL participe au tournoi de la Coupe universitaire d'improvisation à Ottawa

Mylene Desbiens
mz_desbiens@laurentienne.ca

Lors de la fin de semaine du 9 au 11 mars, l'équipe d'improvisation de l'Université Laurentienne a été représenter l'école au tournoi La CUI à l'Université d'Ottawa. La coupe universitaire d'improvisation, qui se déroule sur un niveau national, avait lieu sur le campus de l'Université d'Ottawa, et mettait en compétition 13 équipes d'improvisations de partout, telles que Rimouski, Québec et Montréal.

Nos chers Voyageurs ont très bien représenté notre école. Après avoir voyagé près de 6 heures, ils ont disputé un match contre l'école Polytechnique de Montréal et l'ont remporté 5-4. Le lendemain matin, à 9h45, ils ont affronté le Paradoxe de Rimouski, et ont malheureusement subi une défaite de 6-3. Leur prochain match s'est déroulé en après-midi contre la LIMUL (Université de Laval) et ils ont remporté la victoire une fois de plus avec un pointage de 5-3. Ils ont fini la journée avec un match contre la LUQAM (Université du Québec à Montréal) avec une défaite de 5-4. En tant qu'entraîneuse, je peux vous assurer que ceci était un match EXCEPTIONNEL ! La chimie entre nos joueurs et ceux de la LUQAM a su délivrer un spectacle exceptionnel à la foule. Vu leur pointage de vendredi et de samedi, ceci emporta nos improvisateurs en quart de finale dimanche matin, où ils ont malheureusement perdu contre la LUDIC avec un pointage de 6-5.

Malgré que les joueurs aient due tout débourser de leurs propres poches afin de se rendre à ce tournoi, ils ont su représenter l'Université de façon exceptionnelle et se sont tout de même classés au 6e rang du tournoi. Je serais portée à dire que c'est impressionnant pour une équipe qui n'est ensemble que depuis le mois de décembre et qui ne s'était jamais présentée en compétition avant.



L'équipe d'improvisation de la Laurentienne a réussi sa première compétition. Photo de Jessica Hebert Photography.

Le Théâtre du Nouvel-Ontario fête son 40e anniversaire

Fanny Roy
froy@laurentienne.ca

Depuis que le TNO a été créé, en 1971, grâce au désir de la troupe universitaire de l'Université Laurentienne, il s'est beaucoup développé. Le Théâtre du Nouvel-Ontario a parcouru beaucoup de chemin selon sa directrice, Geneviève Pineault : « En 40 ans, les spectacles du TNO ont sillonné les routes de l'Ontario et du Canada, d'est en ouest, en plus de faire quelques incursions en France. »

Pour fêter son 40e anniversaire cette année, le TNO offre plein de nouveautés comme les matinées le samedi à 14 h. Ces matinées donnent la chance d'aller voir les quatre spectacles de la série adultes ainsi que le spectacle communautaire. Une autre opportunité qui est proposée : les surtitres en anglais – English supertitles. Le TNO offre maintenant la chance de venir au théâtre avec son conjoint, sa conjointe ou ses amis anglophones pour assister à une pièce en français. Quelques pièces, pour public adulte, auront des surtitres en anglais.

De plus, le TNO offre cette année le cinéma de répertoire en français. Cette nouveauté se nomme le ciné boîte noire. Les amateurs de cinéma peuvent aller voir des vieux films en noir et blanc au TNO les dimanches après-midi à 14 h. Il est possible de s'abonner au club ciné boîte noire.

Le TNO a également un rêve fou pour son 40eanniversaire, c'est celui d'amasser 400 dons de 40$ chacun. Ces dons aideront le TNO à financer les spectacles et activités pour enfants, le spectacle communautaire et les deux créations du théâtre. Un reçu aux fins d'impôts est remis à tous ceux qui font un don.

Dans la brochure de l'organisme, la directrice générale et artistique, Geneviève Pineault dit aussi : « Après 40 ans, le TNO n'a rien perdu de son mordant. C'est avec plaisir que je vous invite cher public, à être des nôtres en cette saison anniversaire! »

Aussi, pour ses 40 ans cette année, le TNO offre une brosse à dents à tous ceux et celles qui assisteront aux différents spectacles. Alors, dépêchez-vous et allez fêter avec le TNO!

La liste, une leçon de vie

Bienvenu Senga
bx_senga@laurentienne.ca

Lorsque, bien cadré dans mon siège dans la salle de spectacle du Théâtre du Nouvel-Ontario, je vis cette femme en noir et gris apparaître sur scène, une voix de fond dévoilant une liste de tâches, ma tête se remplit de questions sur-le-champ. Une liste, comme le titre le mentionne, je venais d'en découvrir une, du moins une partie. Mais pourquoi cette liste? Qui était cette femme à l'air morose et vêtue de couleurs sombres? Une femme en deuil? Une chose était sûre, tout dans mon champ de vision concordait pour dire, tout comme le petit pamphlet que j'avais reçu à l'entrée, que la femme avait quelque chose de lourd enfoui en elle, que je ne tarderais sûrement pas à découvrir.

La liste, un monologue conçu par Jennifer Tremblay, met en scène une mère de trois enfants ayant choisi de vivre à la campagne, rongée par la culpabilité qu'elle éprouve pour ne pas avoir pu empêcher la mort de sa voisine Caroline qui avait essayé sans réel succès de gagner son amitié. La femme nous raconte avec émotion comment l'arrogance et le désir extrême de perfection s'emparèrent d'elle au point où elle négligea la demande de Caroline qui mourut un peu plus tard suite aux complications d'une grossesse qu'elle avait bien voulu éviter.

La liste nous fait découvrir le contraste existant entre une femme instruite, excellente ménagère qui ne laisse rien à la légère lorsqu'il s'agit de prendre soin de son foyer et ses congénères campagnardes qu'elle appelle « chippies » et qui peinent à assurer l'ordre à leur domicile, à la manière de Caroline qui laisse toujours trainer le panier à linge au milieu du salon. Entre rires, sursauts et instants de silence, la pièce théâtrale nous dresse le quotidien d'une femme rurale. Ironie du sort, la première de la série de représentations de cette pièce est tombée le 8 mars, journée internationale de la femme, dont le thème cette année était centré sur la femme rurale. Tout au long de la pièce, « la liste » s'allonge encore et encore, notre personnage principal se perd dans la routine qui lui fait oublier un point principal dans l'existence de tout un chacun et que nous ignorons souvent délibérément : venir en aide à autrui.

Sylvie Drapeau, l'actrice, nous livre une prestation époustouflante. Elle incarne si bien son rôle qu'on a du mal à l'imaginer autrement. Le moindre de ses gestes est lourd de sens, ce qui fait qu'on ne la quitte pas des yeux tout au long de la pièce. Du ton de sa voix à ses mimiques en passant par ses déplacements sur scène, rien ne laisse transparaître la moindre faiblesse chez cette femme qui affirme apprendre par cœur ses textes en les réécrivant. Quant à la mise en scène, il n'y avait rien à redire. Quel meilleur endroit qu'une cuisine pour dresser le portrait de la parfaite ménagère qui, en passant, va jusqu'à éplucher ses pommes? Il règne même un peu de magie dans l'air quand les placards initialement remplis de linge sont recouverts et qu'on y découvre des truffes et des malaxeurs, sans parler des multiples pommes qui surgissent de nulle part.

À la fin du spectacle, Sylvie Drapeau nous livre sa joie de pouvoir se mettre dans la peau de cette femme que beaucoup disent troublée, mais qui, selon Sylvie, laisse sa conscience parler. En effet, à la fin de la pièce, au début de la liste se trouve ceci : ressusciter Caroline. Lorsque je lui pose une question afin de savoir s'il y a quelque chose qu'elle n'aime pas personnellement dans la personnalité de la femme dont elle incarne le rôle dans La liste, Sylvie répond qu'il n'est pas de son ressort en tant qu'actrice de porter un jugement sur son personnage, mais qu'elle ne pourrait sûrement pas s'empêcher d'avoir des arrière-pensées sur une telle femme si elle la rencontrait physiquement. La liste est une grande leçon de vie. La pièce nous interpelle à savoir vivre en société, à reconnaître que nous avons une part de responsabilité envers ceux que nous côtoyons au quotidien et à établir nos priorités comme il le faut.

La liste est un récit théâtral de Jennifer Tremblay publié en 2007. Cette œuvre littéraire a remporté le Prix du Gouverneur général (2008), le Prix Michel Tremblay (2010) et le Prix Auteur Dramatique Banque Laurentienne (2009-2010). La pièce a été jouée au Théâtre du Nouvel-Ontario de Sudbury du 8 au 12 mars 2012.

Patricia Cano assaisonne la culture franco-ontarienne

Roxanne Langemann
rx_bouchard@laurentian.ca

La culture franco-ontarienne s'enrichit avec l'émergence de l'artiste Patricia Cano, qui partage son héritage péruvien par sa musique.

Au début du mois de mars, Patricia Cano a organisé un concert-bénéfice afin de venir en aide aux membres de la famille des 11 agriculteurs originaires du Pérou qui sont morts dans un accident d'auto au sud de l'Ontario le 6 février dernier. Elle a fait appel à ses amis et musiciens, Carlos Bernardo, Alexandra Lee et Stephane Paquette pour l'accompagner lors du prélèvement de fonds. D'après la page Facebook de Cano, 2400$ ont été amassés.

Il suffit d'assister à un seul spectacle de Patricia Cano pour saisir complètement la profonde passion que cette artiste a pour son art. Cela est évident dans sa voix confiante et veloutée, ses mouvements naturels et rythmés, ainsi que dans son visage et dans son sourire radiant. Dans son dernier album intitulé « This is the New World », Cano chante en français, anglais, portugais et espagnol. Dans la chanson « Nada De Nieve », Stephane Paquette, un artiste francophone de la région du Grand Sudbury, fait l'accompagnement vocal en espagnol. L'harmonie entre ses deux artistes est un vrai délice.

Une femme sensuelle, Cano rejoint son publique au plus profond de leur être avec son énergie saisissante. L'auteure-compositrice-interprète et nouvelle maman, sera en spectacle dans le cadre de la 39e édition de La Nuit sur l'étang, le 24 mars dans le Grand salon de l'Université Laurentienne. Cette Nuit est un spectacle concept en honneur des femmes. Tricia Foster et Cindy Doire partageront également la scène.

Patricia est un trésor du nord ! Elle demeure fidèle à ses ancêtres et nous en sommes reconnaissants.

Une mort tragique

Raina Ntawigirira
rx_ntawigirira@laurentienne.ca

Certains la connaissent grâce à son sourire éblouissant et irrésistible, d'autres grâce à son talent d'actrice dans le film : « The Bodyguard », mais plusieurs la connaissent grâce à sa voix unique qui nous emporte dans des rêveries profondes. L'entreprise de la musique perd une fois de plus un bijou rare; après la disparition de Michael Jackson, Roi du Pop, c'est le tour de Whitney Houston. Voilà plusieurs semaines qu'elle est décédée, mais jusque-là, la tristesse inonde ses admirateurs, sa famille et ses amis. Toutefois, au-delà de sa propre personne, tout le monde semble se préoccuper de sa fille Bobbi Kristina. En effet, cette dernière a été surprise en train de consommer de la drogue durant la même journée des obsèques de sa mère, ce qui semble expliquer sa disparition durant les funérailles. La dépendance à la drogue et à l'alcool de Whitney Houston et de sa propre fille Bobbi Kristina relevait du secret de Polichinelle. Âpres le décès de sa mère, Bobbi Kristina a voulu noyer sa tristesse dans la drogue et l'alcool, raison pour laquelle sa famille souhaite vivement qu'elle aille en maison de réhabilitation pour éviter de répéter une tragédie connue par sa mère. Mais durant sa première entrevue depuis le décès de sa mère, elle a confié à Oprah Winfrey qu'elle va de mieux en mieux. La jeune fille de 19 ans était très attachée à sa mère, elle la définissait comme une confidente, meilleure amie, sœur et surtout « her everything ». On peut dire que leur relation dépassait celle de mère-fille. Ceci fait peur à la famille, qui craint qu'elle emboite les pas de sa mère. Espérons que Whitney Houston repose dans un endroit paisible et souhaitons surtout à sa fille Bobbi Kristina qu'elle puisse surpasser ce moment tragique sans séquelles.

Spectacle des finissants en Arts d'expression

Patrick Wright
px_wright@laurentienne.ca

Les 30 et 31 mars prochains à 20h, deux étudiantes du programme des Arts d'expression présenteront leurs spectacles de finissantes à l'Auditorium Alphonse-Raymond ici-même sur campus. La première d'entre-eux « Lettre d'une inconnue » sera présentée par Marie-Josée Dionne. En second lieu, France Huot présentera « Train 185 ». L'entrée aux deux pièces est entièrement gratuite et tous sont la bienvenue d'y participer, alors soyez-y en grands nombres !

Foire d'art alternatif de Sudbury au GNO

Camille Tremblay Beaulieu
cl_tremblaybeaulieu@laurentienne.ca

Sur Google FAAS peut vouloir dire plusieurs choses en tant qu'acronyme : « Flame Atomic Absorption Spectroscopy » ou encore « Federation of American Aquarium Societies »... par contre, FAAS peut aussi représenter quelque chose qui nous touche de plus près. Du 8 au 12 mai, la Galerie du Nouvel Ontario accueillera une trentaine d'artistes et une douzaine de galeries au pays afin de produire la troisième Foire d'art alternatif de Sudbury, c'est-à-dire, la FAAS 3. La dernière foire (FAAS 2) a eu lieu à la gare et chaque artiste devait transformer un wagon dans une œuvre d'art. Cette année, les artistes auront chacun un enclos où ils pourront créer des installations et présenter des innovations artistiques. Seront-ils limités par cette contrainte ou est-ce que cette contrainte deviendra une source d'inspiration? Ça reste à voir. Le tout se passera à la Place du marché en plus d'une soirée de danse et d'art en performance à Zig's!

Ça ne se transcrit pas à l’écrit

Kara Ford
kx_ford@laurentienne.ca

Puisque nous avons appris de tout à l’école secondaire, mais nous l’avons mis de côté pendant l’été, nous nous retrouvons avec des problèmes de rédaction en français une fois arrivés à l’université. Les nombreux devoirs et projets s’empilent les uns sur les autres et les fautes d’orthographe augmentent d’une page à l’autre.

La conjugaison, la formation des phrases, les anglicismes... et la liste continue. Il y a de nombreuses règles à vérifier et peu de temps ou de patience pour le faire. Il y a des ressources disponibles pour faciliter le travail. Passer ses documents dans des logiciels auto-correcteurs est très utile et efficace. « J’utilise d’abord le logiciel Word pour commencer la correction et Antidote par la suite» dit une élève de première année à l’Université Laurentienne. La relecture par un ami ou par vous-mêmes aide énormément pour voir de petites erreurs simples qui ne sont parfois pas remarquées. Il y a même un centre d’aide à la rédaction qui offre ses services à tous les étudiants se trouvant sur le campus ou à distance. Situé au local 30-250 du Carrefour d’apprentissage de la bibliothèque J.-N. Desmarais de l’Université, le centre est là pour aider les étudiants à modifier la structure, la syntaxe et l’orthographe de leurs travaux pour qu’ils soient plus clairs et correspondent aux attentes que les professeurs ont d’un travail universitaire.

À l’instant où l’on reçoit ses résultats, on remarque souvent que l’inattention nous a valu une mauvaise note. La valeur, en pourcentage, accordée à la structure grammaticale varie selon les professeurs, mais un texte bien orthographié peut faire une grande différence entre la réussite et l’échec. Christiane Lohaka, étudiante en première année, trouve que « les professeurs du cours de français sont moins tolérants en grammaire que dans les autres cours. » Il est vrai qu’un professeur de grammaire peut être plus strict sur les détails que d’autres, mais il ne faut pas interpréter cela comme un désavantage. Les professeurs de l’université nous préparent à être des personnes éduquées et autonomes. Prenez l’initiative de mettre en pratique la rédaction efficace. Mettez autant d’efforts dans votre correction que vous en mettez dans la rédaction de votre texte.

Avec l’influence de l’anglais dans notre vie de tous les jours, il est important de pratiquer la langue française assez fréquemment. L’utilisation des anglicismes est une des erreurs les plus communes commises par les étudiants. Afin de communiquer, on dit les mots qui nous viennent premièrement à l’idée; donc si l’on pense en anglais, on aura tendance à écrire en anglais et transcrire nos habitudes en français. La clé afin de bien écrire en français est donc de penser en français. Il faut donc prendre l’habitude de parler couramment la langue, se pratiquer et prendre du temps pour développer son français correctement. N’est-ce pas la volonté qui nous pousse à réussir?

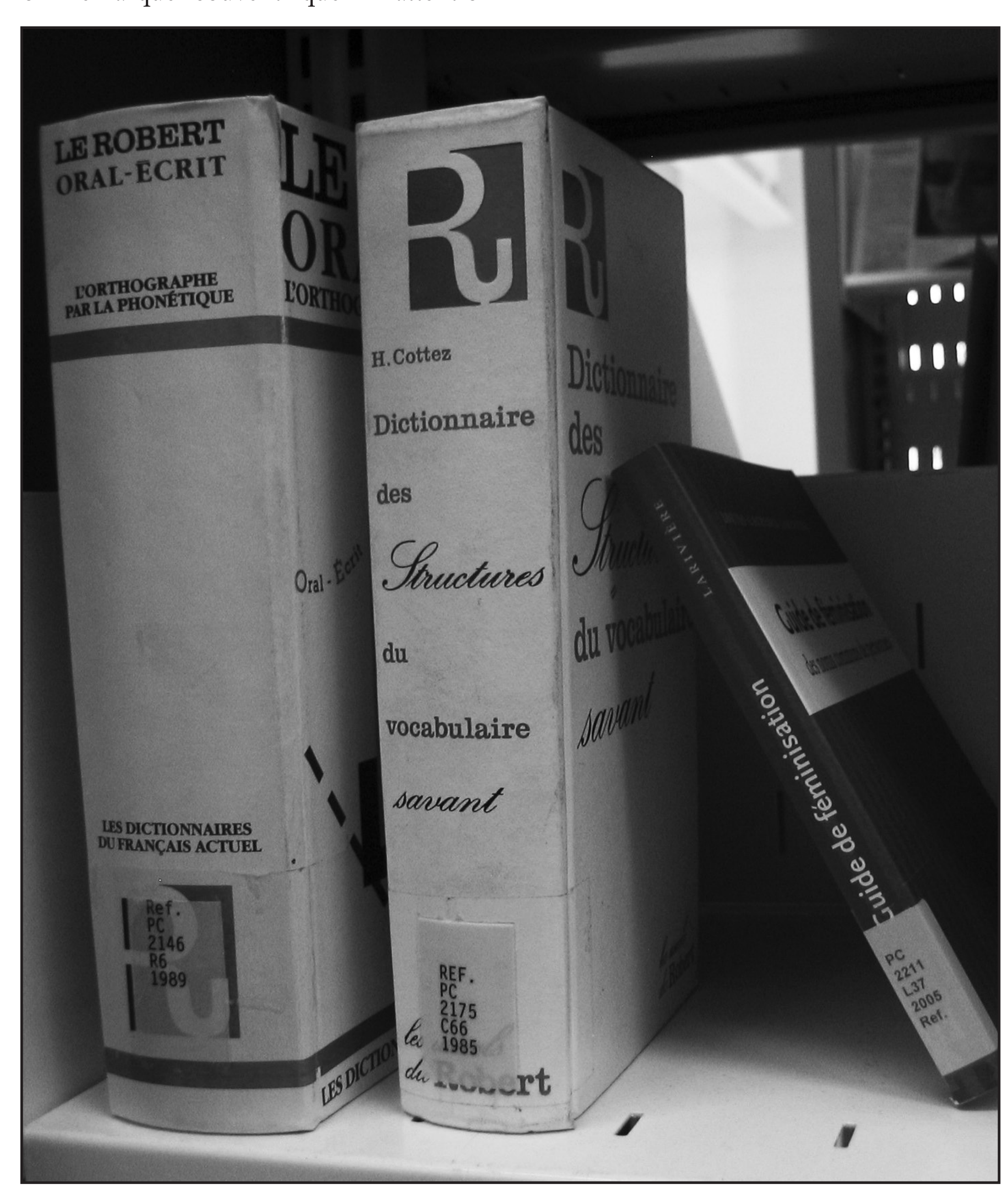


Photo: Camille Tremblay Beaulieu

La météo a-t-elle un effet sur le comportement?

Thomas Restoule
tj_restoule@laurentian.ca

Maintenant que j'y pense, à l'époque, lorsque j'étais un enfant au primaire, ma mère me disait souvent: « il doit avoir une tempête qui vient ». Ça, c'était chaque fois qu'elle voyait les enfants un peu excités. Ma mère est enseignante à l'école primaire. Elle a toujours sus grâce à son œil observateur que les enfants sont plus énervés la veille d'une grosse tempête. Les quelques trentaines de centimètres de neige que nous avons reçues au début du mois m'ont fait réfléchir. Les enfants ont-ils l'intuition de tempête?

Lors d'une enquête, des jeunes entre les âges de 3 à 5 ont été évalués pendant un mois. Les enseignants qui ont effectué cette étude ont observé l'anxiété, l'agressivité ainsi l'interaction entre l'un et l'autre. Par la suite, ils ont comparé leurs résultats à la météo pendant ce même mois. Les recherches menées par Wondertime ont prouvé que « lors des journées humides, les jeunes qui sont normalement calmes étaient plus agressifs».

Ce phénomène est difficile à expliquer. Par contre, en voici une théorie menée par Pat Thomas, auteur du livre Under the Weather, « le vent peut rendre les gens mentalement instables, car il change le contenu de fer dans l'air. Par conséquent, cette variation de fer joue un rôle sur la tension artérielle, les allergies ainsi le système physique ». De plus, nous pouvons observer les changements d'humeur des gens lors des pleines lunes.

À l'école près de chez nous, c'était inhabituellement travaillant avant la dernière tempête.

Peut-être que ma mère, après tout, avait raison de dire que les enfants sont annonceur de tempête.



Au pur minimum, la météo confond bien dernièrement la tenue vestimentaire. À 20 degrés avec la neige sur la terre, faut-il se promener en shorts, ou en bottes?
Photo: Camille Tremblay Beaulieu

Facebook: utile ou inutile?

France Lapointe
fs_lapointe@laurentienne.ca

L'utilisation des médias sociaux, dans le monde étudiant, peut être utile ou inutile. De plus en plus, les médias sociaux sont présents dans les salles de classe. Par exemple, le cours de journalisme de première année à l'Université Laurentienne utilise les médias comme moyen de communication et comme source d'information. Il existe une grande variété de médias sociaux, incluant notamment Facebook, Twitter, Google + ou encore Youtube. Lors des entrevues, la plupart des étudiants semblaient avoir une préférence pour Facebook.

Selon le site du boulanger social, un site de marketing, plus de 17 190 240 personnes au Canada ont un compte Facebook. Les groupes d'âge qui semblent avoir le plus d'intérêt sont les groupes de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans. Le groupe d'âge démontrant le plus grand intérêt est donc celui des étudiants qui font des études postsecondaires.

Certains étudiants utilisent Facebook pendant les heures de cours. Les points de vue divergents auprès de la population étudiante. Alexandrine Martel, une étudiante de deuxième année dans le programme biologie biomédicale a dit : « J'aimerais que Facebook n'existe pas, comme ça je pourrais faire mon travail sans distraction. » On peut donc voir que Facebook peut être utile dans certains cas et nuisible dans d'autres cas. Quant à Trisha Hewitt, étudiante de deuxième année en zoologie, ce réseau social a des bienfaits : « J'aime bien Facebook car ça me permet de rester en contact avec mes amis. »

Les raisons de l'utilisation des médias sociaux dans les salles de classe diffèrent. Trisha Hewitt déclare aussi qu'après un certain temps, il est difficile d'écouter le professeur : «J'utilise Facebook dans mes salles de classe parce que ça devient plate et qu'après un bout, ça devient difficile d'écouter. » Un étudiant de quatrième année en commerce trouve que le temps passe plus vite sur Facebook qu'à écouter son professeur. Il démontre une plus grande interaction avec son ordinateur qu'avec son professeur. Serait-il possible dans le futur d'avoir des professeurs virtuels pour que les étudiants portent attention?



Photo: Camille Tremblay Beaulieu

Une visite chez le dentiste qui ne s'est pas bien passée...

Raina Ntawigirira
rx_ntawigirira@laurentienne.ca

Comme la plupart des gens, j'aime les sucreries que ce soit des bonbons, du chocolat et ainsi de suite. Malheureusement, le sucre et les caries sont comme deux aimants! En effet, j'ai eu une carie dentaire et il fallait que j'aille chez le dentiste pour qu'il puisse me l'enlever. Le rendez-vous était fait dans un rien de temps, considérant que j'avais besoin d'un traitement de canal et d'une fermeture définitive du trou. Mais après deux heures de lavage de canal, un petit instrument métallique utilisé par le médecin s'est brisé et le morceau s'est coincé dans ma dent. Le dentiste a tenté en vain d'extraire ce petit bout de métal, et a fini par me recommander un spécialiste. Est-ce normal? Eh oui, cela arrive fréquemment, parait-il! En effet ce petit incident fait partie des cinq complications que le traitement de canal peut occasionner, selon le site de « studio dentaire ». Les complications sont parfois dues à la présence d'autres canaux imperceptibles, ou à une fracture discrète de la racine, indétectable à l'échographie ou, comme dans mon cas, le détachement d'un morceau de l'instrument que le médecin utilise dans le canal. Cette dernière possibilité survient lorsqu'il y a une racine courbée. N'ayez pas peur! Selon « studio dentaire », ces complications n'ont que 5% de chance de surgir, ce qui fait que 95% des cas sont une réussite. En revenant à la cause d'un traitement de canal pour une carie dentaire, elle peut être soit héréditaire, soit liée à l'hygiène ou surtout à l'alimentation qui est le facteur primordial (boissons noires, sucreries…). Faites attention à vos dents et prenez-en bien soin, car c'est grâce à elles que nos sourires sont agréables!

Résultats: élections de l'AEF

Chloé Hallée-Théoret
ca_halleetheoret@laurentienne.ca

L'AEF souhaite féliciter la nouvelle équipe pour l'année 2012-2013. Votre exécutif sera Patrick Wright comme président, Bryan Cayouette comme vice-président politique et Louis-Philippe Lévesque comme vice-président socioculturel et des services. Nous souhaitons aussi remercier tous les membres qui ont pris le temps de voter et surtout les excellents bénévoles qui étaient scrutateurs pour les élections.

Il n'est pas trop tard pour faire partie du Conseil des délégués de l'AEF! Quelques postes sont encore disponibles, donc informez-vous au bureau pour faire partie d'une excellente équipe.

L'AEF aura son AGA le 27 mars à 18h à l'Entre-Deux. Tous sont les bienvenus. Il y aura un repas servi pour ceux qui y seront.

Bonne fin de session, et on espère vous revoir en septembre!

De gauche: Bryan Cayouette et Patrick Wright





25 années déchaînées: réflexions et remerciments

Orignal déchaîné
lorignal@laurentienne.ca

Chers orignaux,

La neige retourne dans les lacs et les rivières, on avance l'heure sur nos horloges, les profs nous demandent tous les travaux en même temps, les journées s'allongent… eh oui, chers orignaux, la fin de l'année scolaire 2011-2012 est bel et bien arrivée. Ce qui signifie également que ceci est notre dernière édition de l'Orignal déchaîné pour cette année. En tant que rédactrice en chef de l'Orignal, accompagnée de ma chère Camille, je peux vous dire que ça me fait de la peine de me voir rédiger ce dernier article (jusqu'en septembre bien certain !).

Je voulais tout simplement adresser quelques remerciements. Tout d'abord, à toute l'équipe de l'Orignal, Rebecca Salazar, Camille Tremblay-Beaulieu, Philippe Bélanger-Leroux et Melissa Proulx. Sans oublier également tous nos chroniqueurs ! Vous êtes si nombreux je ne pourrais pas tous vous nommer sans en oublier quelques-uns ! Alors un grand merci à tous nos chroniqueurs, vous savez qui vous êtes ! Également, un merci à tous ceux qui nous appuient, que ce soient en petite ou grande partie (un merci tout spécial à Michel Laforge ! Une chance qu'on t'a toi !) . Et finalement, merci à VOUS, chers lecteurs ! C'est grâce à vous si l'Orignal est encore là après 25 ans, et qu'il continue à « brasser les affaires » en bon canadien français ! Alors, merci, mille fois merci à vous tous !

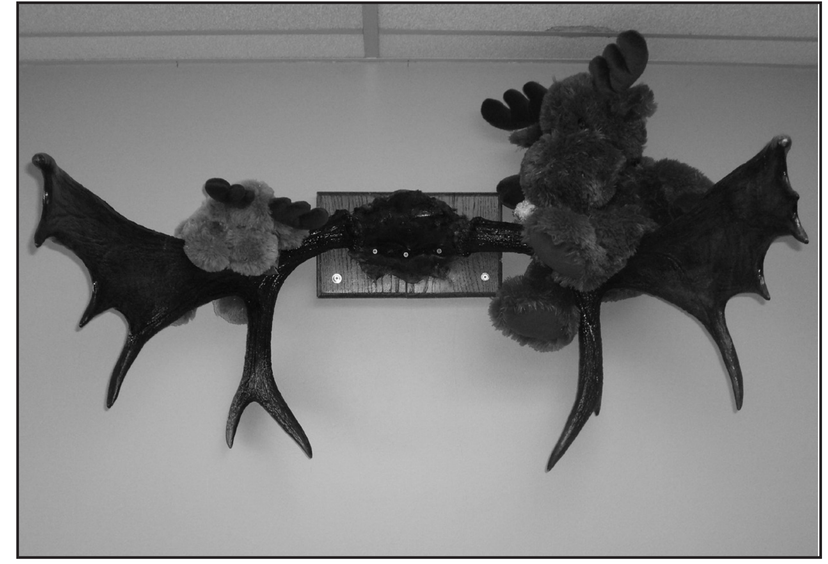
À l'année prochaine !

Mylène Desbiens et Camille Tremblay Beaulieu
Édition/Rédaction
P.S. RESTEZ TOUJOURS DÉCHAÎNÉS!

Photos: l'Orignal déchaîné







11 **Obtiens ton PASSEPORT CULTUREL de l'AEF.**
C'est gratuit et il t'offre des aubaines incroyables sur des événements, concerts et achats d'organismes francophones de la communauté

12
Viens découvrir l'un des meilleurs centres récréatifs de la province au Centre d'activités physiques et de loisirs de la Laurentienne. Tu en resteras bouche bée


13 Fais une marche sur les sentiers de la Laurentienne, à quelques pas du campus. C'est le temps idéal pour admirer les couleurs automnales

14 DEMANDE au personnel de la Bibliothèque de t'offrir une séance d'orientation. Il importe de bien connaître toutes les ressources afin de maximiser ta réussite scolaire

15
Découvre le salon étudiant Entre-Deux. C'est un lieu de rencontre pour les Francophones, au 2e étage de l'édifice des classes

16
Enrichis ta perspective mondiale et découvre toutes les possibilités d'études et de stages à l'étranger avec Laurentienne internationale. C'est facile, économique et extrêmement bénéfique

Plonge dans la piscine olympique **17**
de la Laurentienne au Centre d'activités physiques et de loisirs. Tu as la possibilité unique d'y retracer les exploits de l'Olympien Alex Baumann

18
Rends-toi à la salle Brenda-Wallace à la Bibliothèque.
Tu y retrouveras un panorama spectaculaire et une ambiance propice aux études – définitivement une découverte à faire dès que possible

19
Renseigne-toi auprès du Secrétariat général au sujet du **certificat de bilinguisme** de la Laurentienne. C'est tout un avantage de l'avoir sur le marché du travail

20
Joins-toi aux 12 000 auditeurs de la station de radio communautaire
CKLU 96.7 FM
qui diffuse sur le campus

101 CHOSES À FAIRE
AFIN D'ENRICHIR TON EXPÉRIENCE UNIVERSITAIRE



www.laurentienne.ca

…conseils 21-30 dans la prochaine édition de l'Orignal Déchaîné